



**DÉPARTEMENT DES SCIENCES APPLIQUÉES
3737 • DOCTORAT EN INGÉNIERIE**

6DIG990

EXAMEN DOCTORAL (6 crédits)

PLAN DE COURS • 2022

Duygu Kocaefe, ing. Ph. D.

Directrice de programme

418 545-5011 poste 5215

Nature de l'activité

L'examen doctoral, contrôlé par un comité d'examen, vise à vérifier si le candidat est en mesure d'évoluer dans son domaine de recherche en ingénierie et s'il a la capacité de mener à terme son projet de recherche. Cet examen, qui doit être complété à la **fin du troisième trimestre d'inscription**, comporte deux parties distinctes, soit l'évaluation des connaissances de base du candidat dans son domaine de recherche, et la présentation du sujet de thèse devant le comité d'examen doctoral. Ce comité est composé du **directeur de programme** ou de son remplaçant, qui agit à titre de président, du **directeur de recherche**, du **codirecteur de recherche** s'il y a lieu et d'au moins un **professeur externe au projet**.

Insertion du cours dans le programme

Doctorat en ingénierie.

Déroulement de l'activité

1. Partie ÉCRITE	<p>Dès que l'étudiant s'inscrit à l'examen doctoral, soit au troisième trimestre d'inscription, son directeur de recherche procède à la formation du comité d'examen, et informe l'étudiant des connaissances générales qui sont évaluées lors de la première partie de l'examen. L'étudiant, dans cette première partie de l'examen, doit répondre par écrit à une série de questions posées par les professeurs choisis (trois questions AVEC documentation et trois questions SANS documentation). Au besoin, les réponses peuvent être complétées oralement devant le comité avant d'entreprendre la deuxième partie de l'examen doctoral. Lorsque la première partie est réussie à la satisfaction des membres du comité, l'étudiant peut poursuivre son examen doctoral.</p> <p>Note : Pour chaque sujet de la partie ÉCRITE, les résultats obtenus avec et sans documentation doivent cumuler une moyenne minimum de 70 %.</p>
2. Partie ORALE	<p>La seconde partie de l'examen consiste en un exposé oral qui se déroule deux semaines après la première partie. La durée de présentation est environ de 30 à 40 min. L'étudiant doit faire parvenir au secrétariat du module (spcs_dsa_rech@uqac.ca) au plus tard une semaine avant la date prévue pour la présentation orale, un rapport d'une trentaine de pages sur le sujet de sa recherche, sa problématique et le cadre général de sa démarche incluant une revue critique de la littérature, la méthodologie de même que l'approche retenue. L'étudiant doit faire la preuve que son sujet de recherche est original et que l'échéancier est réaliste. En plus d'exposer oralement le contenu du document préalablement déposé, l'étudiant devra répondre aux questions des membres du comité doctoral.</p> <p>Note : Moyenne minimum de 70 % requise dans chaque partie de l'examen (première et deuxième partie).</p>

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait par la notation **S**, **I** ou **E**. La réussite aux deux parties de l'examen est requise afin d'obtenir la notation **S**. En cas d'échec (**E**), une seule reprise est autorisée. Le délai de reprise est fixé par le jury et ne doit pas dépasser six mois. Un second échec entraîne l'exclusion du programme.

NOM, Prénom	Code permanent	Date
-------------	----------------	------

Membres • Comité d'examen doctoral (partie orale)	
1. Directeur de recherche :	3. Examineur(s) :
2. Codirecteur de recherche :	4. Directrice du programme :
RÉSERVÉ - L'étudiant est-il inscrit au 6DIG990 : <input type="checkbox"/> Oui	

Partie ÉCRITE (professeurs choisis)

RÉSERVÉ				RÉSERVÉ	
Transmis	Reçu	Thèmes ou sujets d'examen proposés à l'étudiant <i>L'étudiant doit choisir trois (3) thèmes parmi les suivants :</i>		Transmis	Reçu
		1	Sujet :		
			Professeur :		
		2	Sujet :		
			Professeur :		
		3	Sujet :		
			Prof. :		
		4	Sujet :		
			Professeur :		
		5	Sujet :		
			Professeur :		

Choix retenus	Examens	Date	Heure	Local
#	Partie ÉCRITE AVEC documentation :			
#	Partie ÉCRITE SANS documentation :			
#	L'étudiant envoie son rapport une (1) semaine avant la présentation orale :			
#	Partie ORALE :			

SIGNATURES	
Étudiant	Directeur de recherche
Codirecteur de recherche	Directeur de programme

NOM, Prénom	Code permanent	Date
-------------	----------------	------

Partie ORALE (le rapport de l'étudiant fut transmis au préalable une semaine avant la date de présentation)

Évaluation du rapport	
Pertinence du sujet et étendue du contenu	/5
Problématique, justification et intérêt	/5
Objectifs à atteindre	/10
Revue critique de la littérature (panorama de l'existant)	/10
Méthodologie et approche proposée	/10
Compréhension des phénomènes impliqués	/10
Originalité du sujet	/10
Planification (réalisme de l'échéancier)	/5
Qualité du texte (qualité de la langue, clarté, structure ...)	/5
	/70

Évaluation de la présentation orale	
Clarté et structure de l'exposé	/15
Réponses aux questions	/10
	/30

TOTAL	/100
--------------	-------------

Un résultat de **70 %** sur l'ensemble est exigé pour la réussite de cette seconde partie de l'examen doctoral.

Examineur • NOM, Prénom	Examineur • Signature
-------------------------	-----------------------

Commentaires :
